

LYON 7E

Des familles à la rue hébergées dans l'ancien commissariat

Les premières familles et leurs enfants se sont installées, ce lundi, dans l'ancien commissariat du 7^e arrondissement, réhabilité en centre d'hébergement d'urgence. D'autres devraient arriver dans quelques semaines, après les derniers travaux.

De l'une des chambres, portes closes, s'échappent des bruits de bébé. C'est celle de M., arrivé la veille, avec son épouse et leurs trois enfants âgés de 3 ans et demi, 2 ans et demi et un mois. Le plus grand va à l'école Berthelot, le second à la crèche. Le troisième ne quitte pas sa mère. Le couple est originaire de Côte d'Ivoire, en demande d'asile, arrivé en France depuis trois ans. Après avoir longtemps vécu dans une chambre d'hôtel, la famille vient de passer sa première nuit dans leur chambre du nouveau centre d'hébergement qui a ouvert ses portes dans l'ancien commissariat du 7^e arrondissement, au 44 rue Raoul Servant. Baptisé « Le 44 » et géré par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, il accueille pour l'heure deux autres familles, dont quatre enfants et un bébé. Elles vivaient dans des voitures, se trouvaient en errance. « L'idée, c'est qu'elles se sentent en sécurité, qu'elles puissent trouver ici, un point de chute, un lieu de répit, pour souffler et se reposer », explique Sophie Héredia, coordinatrice du pôle Accueil, au Foyer.

« C'est compliqué pour nous, mais ici c'est bien »

Les yeux rougis et fatigués, M. confirme : « C'est compliqué pour nous, mais ici, c'est bien. » Avec un ami, il a commencé des allers-retours pour ramener leurs effets personnels et se faufiler entre les journalistes présents à la visite presse de ce nouveau lieu d'accueil, pensé depuis un mois pour accueillir des familles, en situation de grande précarité.

C'était mi-novembre. Le recensement des lieux et logements vacants appartenant à la mairie avait commencé dans le cadre du plan « Zéro enfant à la rue ». Alors que plusieurs écoles étaient occupées pour mettre des familles sans toit à l'abri, Fanny Dubot, maire du 7^e arrondissement, écrit à Sandrine Runel pour lui proposer les locaux vides qui



Le bâtiment de l'ancien commissariat, vide depuis l'été, après le déménagement des forces de l'ordre, accueille des familles à la rue dans le cadre du dispositif d'orientation de droit commun. Photo Progrès/Tatiana VAZQUEZ

300 places déjà ouvertes cet hiver, 140 autres vont ouvrir en janvier

« La Ville travaille sur un deuxième inventaire pour que l'on puisse augmenter la capacité de logements », indique Sandrine Runel, adjointe aux Affaires sociales. Le fait est que personne n'est dupé. « On sait qu'il y a encore beaucoup de familles en situation vulnérable », énonce encore l'élu de Lyon. « Malgré la création de 2 000 places d'hébergement en deux ans (le Rhône compte 8 000 places d'hébergement, ndlr), il y a encore des situations », ajoute la préfète déléguée pour l'égalité des chances, Cécile Dindar. Elle dit aussi : « Ces dernières semaines ont montré à quel point les situations préoccupantes peuvent survenir. On travaille à trouver des solutions. 300 places ont déjà été ouvertes cet hiver, 140 autres vont ouvrir en janvier. » « 348 personnes sont à la rue. Parmi elles, 248 relèvent d'un public « famille ».

Le bâtiment de l'ancien commissariat, vide depuis l'été, après le déménagement des forces de l'ordre, accueille des familles à la rue dans le cadre du dispositif d'orientation de droit commun.

« Trois familles c'est déjà ça. On a mis autant de ferveur à les accueillir que si on en avait accueilli cinquante. » En janvier, d'autres familles, entre 30 et 35 personnes, les rejoindront. Ils habiteront dans la seconde aile du bâtiment où les bureaux doivent encore être transformés en chambres, cuisines et sanitaires. D'ici là, déjà, on invente des marières de créer des liens dans le quartier, notamment avec la crèche à proximité, pour accueillir les bébés du foyer.

Tatiana VAZQUEZ

Un accompagnement au cas par cas

« Au-delà de l'émotion, il m'est insupportable que dans ma ville, les droits des enfants ne soient pas respectés », insiste Grégory Doucet. La mairie, l'an dernier, avait « fourni » 250 places pour compléter le dispositif d'hébergement d'urgence. Elle vient de mettre 100 nouvelles places dans le circuit, pour une durée de deux ans, réparties entre 11 logements et l'ancien commissariat du 7^e, donc, transformé en centre d'hébergement. Un centre qui s'inscrit dans le dispositif d'hébergement des familles à la rue par l'Etat, dont c'est la compétence.

D'une même voix, les deux partenaires parlent ainsi de « collaboration », et de « droit commun ». Pas de coupe-file, pour personne. Les familles, ici, comme ailleurs sont orientées par la Maison de la veille sociale qui pilote et « priorise » les situations. Encadrées, elles sont entourées et bénéficient d'un accompagnement au cas par cas durant leur séjour. Santé, accès aux droits, démarches administratives...

Il a fallu briquer, amener des meubles

Au « 44 », la vie va doucement se faire. Dans l'entrée, un sapin a été installé, sur les murs, le mot « WELCOME » affiché. Dans la cuisine, plusieurs chaises hautes, des micro-ondes, du chocolat, du lait et des biscuits attendent l'heure des premiers repas. Il y a aussi le coin salon. Et des nappes viendront égayer les tables. Il a fallu briquer, amener des meubles. Des cadeaux pour Noël sont prévus. Comme à chaque fois qu'ils opèrent à l'ouverture d'un site, les salariés du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri ont transformé l'ancien bâtiment désaffecté en un lieu de vie chauffé, certes sommaire, mais déjà chaleureux.

« Trois familles c'est déjà ça. On a mis autant de ferveur à les accueillir que si on en avait accueilli cinquante. » En janvier, d'autres familles, entre 30 et 35 personnes, les rejoindront. Ils habiteront dans la seconde aile du bâtiment où les bureaux doivent encore être transformés en chambres, cuisines et sanitaires. D'ici là, déjà, on invente des marières de créer des liens dans le quartier, notamment avec la crèche à proximité, pour accueillir les bébés du foyer.

LYON

Les Droits du Piéton distribuent leur carton rouge et ruban vert de l'année

Le ruban vert a été décerné pour la sécurisation de la montée de Choulans où les piétons semblent davantage en sécurité, estime l'association.

L'association Les Droits du Piéton a remis un Ruban vert décerné à la Métropole pour son action rapide et efficace concernant l'aménagement de la montée de Choulans (voie de droite bus et vélos, voie de gauche circulation, limitation à 30 km/h). Bien que les trottoirs n'aient pas pu être élargis, les piétons semblent plus en sécurité. Elle décerne un carton rouge aux scooters et motos « qui rou-

lent sur les trottoirs, zones piétonnes, jardins publics et pistes cyclables ». Le trafic deux-roues va continuer à croître, notamment pour les livraisons : l'association réclame davantage de verbalisations, y compris pour le stationnement gênant sur les trottoirs.

En parallèle, l'association met à son actif plusieurs réalisations. Après avoir participé à l'atelier sur le Plan Piéton Métropolitain, elle a obtenu d'améliorer le passage-piéton Crillon-Garibaldi (6^e) et a pu formuler des idées d'aménagement pour la ZAC des Gratte-Ciel (Villeurbanne). En revanche, elle n'a pas été admise à la réunion pour la place Gabriel-Péri et le



Montée de Choulans, avant-après : l'association décerne un satisfecit à la Métropole pour cette amélioration. Montage DR

déplore vivement.

Elle continue également ses combats, notamment rue Ferrandière (2^e) où depuis 1994, les piétons réclament des bornes rétractables levées à partir de 11 h 30,

pour que cesse le transit motorisé 24h/24 dans la partie centrale de la rue de la République. Sans oublier les nombreux autres dossiers qui mobilisent l'énergie du bureau, en lien constant avec les élus

locaux comme les rues Saint-Antoine (3^e), rue Rafin (9^e), rue des Roses (8^e), quai J.J. Rousseau (La Mulatière)...

www.pietons69.e-monsite.com

ES6913 - V0